

Eau

La préservation des milieux humides est l'un des points clefs d'une politique de développement durable ; tant en raison des intérêts biologiques que ces milieux présentent (faune, flore, poissons migrateurs..), que des usages qu'offre cette ressource. L'eau est indispensable à la vie, à la santé des hommes et des écosystèmes, mais c'est également un élément fondamental du développement d'un territoire.

1. L'EAU DANS SON BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin couvre 28 % du territoire français et 12 millions de personnes y vivent. Le bassin hydrographique dans lequel s'intègre Saint Jean de la Ruelle est donc soumis à une forte pression environnementale.

Saint Jean de la Ruelle dans son bassin versant

En France, depuis la loi sur l'eau de 1964, l'organisation de la gestion de l'eau douce se fait par unité géographique. La France est ainsi découpée en six grands bassins hydrographiques, correspondant aux bassins versants des grands fleuves avec leurs affluents.

Le territoire de Saint Jean de la Ruelle se situe dans le bassin hydrographique Loire – Bretagne, qui s'étend sur 155 000 km². Chaque grand bassin est lui-même divisé en sous-bassins versant. Saint Jean de la Ruelle se trouve dans le sous bassin de la Loire. Celui-ci couvre 120 000 km² et constitue le bassin le plus important du bassin Loire - Bretagne.

Ce bassin est un territoire au relief contrasté proposant peu d'eau souterraine sous les massifs anciens et des réserves importantes, parfois trop sollicitées, en plaine. Il couvre 10 régions, 36 départements et plus de 7 300 communes où demeurent près de 12 millions d'habitants.

Le SDAGE

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) oriente, au niveau de l'agence de bassin, la politique publique de l'eau et fixe les objectifs à atteindre concernant les cours d'eau et les nappes souterraines.

CARTE DES BASSIN HYDROGRAPHIQUE
LOIRE BRETAGNE



Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne

Un bassin versant est une portion de territoire délimitée par une ligne de partage des eaux, et dont toutes les eaux (souterraines ou superficielles) se déversent dans un collecteur principal (cours d'eau, lac).

Eau

En cohérence avec les premiers engagements du Grenelle de l'environnement, le SDAGE du bassin Loire-Bretagne a fixé, le 15 octobre 2009, comme ambition d'obtenir en 2015 un « bon état écologique » de 61% des masses d'eau, contre seulement le quart actuellement.

2. LA QUALITE DE L'EAU DANS LE MILIEU NATUREL

La Loire constitue l'élément hydrographique majeur du territoire et sa bonne gestion dépasse bien évidemment la vision simplement Stéoruellanne.

La qualité de l'eau de la Loire

Avant de traverser le territoire de Saint Jean de la Ruelle, la Loire, dont le fonctionnement biologique et hydraulique est perturbé en raison du surcreusement de son lit et de l'abaissement des lignes d'eau, collecte l'eau de sortie de plusieurs stations d'épuration :

- **Gien** – 29 000 équivalent habitants – qui traite l'azote et le phosphore ;
- **Sully-sur-Loire** – 7 000 équivalent habitants – qui, selon l'Agence de l'eau Loire – Bretagne, possède un rendement épuratoire moyen pour les matières organiques et très faible pour l'azote et le phosphore ;
- **Châteauneuf-sur-Loire** – 12 000 équivalent habitants – qui, selon l'agence de l'eau possède un mauvais rendement de traitement sur les pollutions azotées et phosphorées ;
- **Jargeau** – 8 700 équivalent habitants – qui a un rendement moyen sur la pollution organique et ne traite ni l'azote ni le phosphore.

L'efficacité des traitements de ces stations d'épuration laisse penser que la qualité des eaux de la Loire est déjà impactée de façon négative avant la traversée de Saint Jean de la Ruelle.

La qualité de l'eau de la Loire peut être caractérisée de la façon suivante :

- Pour les **matières organiques et oxydables (MOOX)** : bonne qualité jusqu'à Orléans. A l'aval d'Orléans la qualité devient moyenne ;
- Pour les **matières azotées** : bonne qualité ;
- Pour les **matières phosphorées** : bonne qualité, excepté un tronçon de qualité moyenne entre Orléans et la confluence avec les Mauves. Mais la tendance est à l'amélioration par rapport à la période 2000-2002 ;

Eau

- Pour les effets des proliférations végétales : qualité moyenne.

(Source : diagnostic de l'Agglo au regard du développement durable
- ETIK-PRESSE – 2008)

Une première lecture de ces informations montre que l'Agglomération d'Orléans impacte la qualité des eaux de la Loire de façon négative dans le domaine des matières organiques et oxydables et des matières phosphorées.

L'origine de l'excès de matières organiques et oxydables provient essentiellement des rejets urbains.

L'origine de l'excès de phosphore constaté dans les eaux de surface est double :

1. si l'origine est diffuse, la pollution est imputable à une utilisation excessive d'engrais phosphorés ainsi qu'à des pratiques culturales inadaptées – le phosphore épandu est fortement absorbé par les particules du sol, lesquelles sont entraînées par ruissellement vers les eaux de surface lors de fortes précipitations ;
2. si l'origine est ponctuelle et continue, la pollution provient des rejets des collectivités ; cette voie représente la part la plus importante des apports. Dans le cas de l'agglomération d'Orléans, l'excès de MOOX et d'éléments phosphorés semble résulter des rejets urbains.

3. L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La production d'eau potable : vers une sécurisation de l'approvisionnement

La Ville possède plusieurs forages (4). Mais la nappe phréatique de la Beauce, sur laquelle la Ville a peu de prises, subit une forte dégradation liée aux nitrates, et ne peut donc plus être exploitée. En conséquence, depuis 2008 l'alimentation en eau potable de la Ville est assurée par l'Usine du Val située à Orléans.

Cette « dépendance » à une autre commune peut être compliquée à gérer lors des périodes d'étiage. La Ville de Saint Jean de la Ruelle en a pleinement conscience et a décidé avec la ville d'Ingré de lancer une réflexion commune pour trouver une solution d'approvisionnement autonome à l'horizon 2015 -2020.

Eau

Remarque : si l'eau des forages de Saint Jean de la Ruelle n'est pas de qualité suffisante pour être consommée, il en est peut-être autrement pour d'autres usages. La Ville pourrait mener une réflexion en ce sens.

Partage : La dépendance de la Ville à l'usine du Val est une source d'inquiétude. Certains participants considèrent que Saint Jean de la Ruelle doit diversifier son approvisionnement. Les forages que la Ville ne peut plus utiliser pourraient être destinés à d'autres usages (nettoyage de la voirie, arrosage des massifs).

Une eau de bonne qualité

L'eau délivrée par l'usine du Val est de bonne qualité.

Cet établissement utilise des filtres à charbon actif, qui piègent les molécules organiques à l'origine des sous-produits de désinfection, responsables entre autres des goûts et des odeurs. Quant aux pesticides, ils sont bloqués par du charbon actif en poudre directement injecté dans l'eau. Après ozonation, et avant adjonction finale de chlore, l'eau est filtrée par des membranes d'acétate de cellulose, dont les pores sont 10 000 fois plus petits que les pores de la peau.

Un réseau en bon état et qui peut encore être amélioré

D'après le rapport annuel de l'eau 2008, le rendement du réseau atteint 82 % sur le territoire. Même si cette performance place la Ville de Saint Jean de la ruelle parmi les bons élèves au niveau national, elle n'est pas totalement satisfaisante au regard du développement durable.

L'arrivée prochaine de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération d'Orléans Val de Loire pourra être l'occasion d'améliorer encore ce rendement. Les travaux nécessaires à la mise en place de la plateforme permettront également d'améliorer les différents réseaux enterrés, dont celui de l'alimentation en eau potable.

4. LA RESSOURCE EN EAU

Préservation de la ressource

Selon les services de la Ville, la consommation annuelle en eau est d'environ 1 000 000 m³. Il semble que les volumes consommés restent stables ou diminuent légèrement au fil des années. Un écrêtement des consommations en période estivale est même à souligner.

L'usage de robinetteries temporisées est en vigueur depuis de nombreuses années pour l'ensemble des bâtiments municipaux

Ce phénomène peut laisser penser que les pratiques d'arrosages évoluent favorablement au regard du développement durable.

En revanche, il semble que la Ville n'ait pas mené d'actions spécifiques en matière de sensibilisation aux économies d'eau, que cela soit en direction des acteurs du territoire ou à destination des Stéoruellans.

Ceci pourrait toutefois constituer une piste d'action.

Pourtant, la Ville, par ses pratiques, a commencé à contribuer à l'économie de la ressource en eau (voir fiche Eco-Acteur) et dispose, selon ses services, d'un potentiel important en matière de récupération des eaux de pluies.

La Ville a notamment mis en place un système de récupération des eaux pluviales sur le toit du gymnase Maurice Millet afin de pourvoir partiellement aux besoins en arrosage d'un terrain de football. De même, il y a un système de récupération des eaux pluviales sur le toit des serres municipales.

Valorisation de la ressource

Par ailleurs, la Loire constitue un formidable potentiel, en matière de cadre de vie, de nature et d'attractivité du territoire.

En l'occurrence, la Ville a choisi de valoriser ce potentiel, notamment en développant l'accessibilité des berges et l'aménagement de ces dernières (voir fiche aménagement).

Forces

- Une eau de bonne qualité

Faiblesses

- Les forages de la Ville sont inutilisables pour l'alimentation en eau potable

Opportunités

- La ville dispose de nombreuses surfaces couvertes qui permettrait de récupérer l'eau de pluie et de l'utiliser pour des pratiques d'arrosage ou du nettoyage de la voirie
- la construction de la deuxième ligne de tramway de l'Agglo peut permettre d'améliorer les réseaux existants

Menaces

- Dépendance d'une autre commune vis à vis de l'alimentation en eau potable

Pistes d'actions

- Utiliser l'eau des forages pour d'autres usages
- Sensibiliser les Stéoruellans et les acteurs du territoire aux économies d'eau